

Certains membres du gouvernement, y compris le premier ministre, estiment peut-être qu'ils n'ont pas besoin de notre aide et que notre apport est négligeable, mais je peux assurer à ce dernier que nous sommes ici pour l'aider, et il aura peut-être besoin de notre aide. Je lui conseille d'établir sans tarder le comité parlementaire composé de membres de tous les partis pour étudier la question que nous lui avons signalée, car notre aide pourrait lui être utile.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, il y a un ou deux aspects des propos du premier ministre la semaine dernière qui m'ont grandement troublé. Certains se contenteraient de dire que le premier ministre s'est attaqué au séparatisme, rien de plus, et que nous devrions oublier le reste—disons qu'il a dépassé les bornes, ou quelque chose du genre, comme l'a dit un chroniqueur en parlant de la tendance du premier ministre à faire des déclarations spectaculaires qui ne sont que du mélo.

En toute déférence, et je le dis très sérieusement, le premier ministre du Canada ne peut se permettre d'outrances de langage. C'est beaucoup trop dangereux. Donc, si le premier ministre du Canada veut essayer de défaire le gouvernement actuel du Québec et faire élire un gouvernement libéral à sa place, c'est son affaire. Libre à lui. De même, s'il vise à déloger MM. Drapeau et Saulnier de l'Hôtel de ville de Montréal, cela le regarde. Le chef national du parti libéral peut faire ce qu'il pourra pour renverser les gouvernements à Québec et à Montréal, mais c'est une toute autre chose pour lui de laisser entendre que ces gouvernements encouragent d'une manière ou d'une autre le désordre dirigé contre le gouvernement fédéral.

• (12.40 p.m.)

Je cite le premier ministre:

On s'aperçoit que, dans une société, tout le monde doit être solidaire et qu'on ne peut pas encourager le désordre contre le fédéral et ensuite prêcher le respect de la loi pour le provincial ou le municipal.

Qui sont les gens qui «prêchent le respect de la loi et de l'ordre pour le provincial ou le municipal»? Ce sont, à mon avis, les autorités provinciales et municipales.

La déclaration du premier ministre laisse entendre clairement qu'à son avis, des personnes en autorité à Québec et à Montréal

«prêchent le respect de la loi pour le provincial ou le municipal» tout «en encourageant le désordre» à l'échelon fédéral. Comment l'interpréter autrement? Pourquoi a-t-on dit cela si ce n'est pas ce qu'on a voulu dire? Il n'y a pas d'autre explication à ces déclarations que d'essayer, subtilement ou non, d'accuser les responsables de la province et de la ville de Montréal d'encourager le désordre dirigé contre le gouvernement fédéral. Je trouve que c'est aller trop loin.

Puis-je rappeler ce que le premier ministre a dit de Radio-Canada? Il a de toute évidence reconnu un certain fondement aux rumeurs selon lesquelles les séparatistes de l'équipe de Radio-Canada utilisent le réseau pour diffuser de la propagande séparatiste.

Où est-il donc? Pourquoi n'a-t-il rien dit quand son collègue le secrétaire d'État (M. Pelletier)—et le président de Radio-Canada—ont si bien rassuré le Parlement et le comité parlementaire? Je pourrais vous citer du harsard une foule de réponses du secrétaire d'État, qui remontent aussi loin que le 16 octobre 1968. Chaque fois le secrétaire d'État a fait de son mieux pour nous convaincre que ces craintes n'étaient pas fondées. Quand M^{lre} LaMarsh a cité M. Ouimet à propos du prétendu contrôle de Radio-Canada par les séparatistes, le secrétaire d'État a donné la réponse suivante le 15 janvier 1969:

C'est une accusation que je ne crois pas fondée, et je crois qu'on aurait beaucoup de difficulté à en établir la preuve.

Il serait intéressant de savoir quelle est aujourd'hui la position du secrétaire d'État. A-t-il changé d'idée ou continue-t-il d'appuyer l'attitude du président de Radio-Canada?

Le 18 février 1969, le président de la Société a fait la déclaration suivante devant le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts:

La Société fait de son mieux pour maintenir un certain degré d'autodiscipline au sein de la Société. Et c'est là l'objectif que M. Picard et moi-même, et la Direction de Radio-Canada, avec l'appui de notre conseil d'administration essayons de mettre en œuvre en ce qui concerne l'utilisation abusive des installations de la Société par des employés qui, quelle que soit leur affiliation politique, s'en servent d'une façon déloyale.

Certains d'entre nous acceptent difficilement ces garanties. Le premier ministre, à coup sûr, s'est montré silencieux, malgré les garanties du secrétaire d'État. Dans sa conférence de presse du 15 octobre, le premier